

# Retraites :

# Jusqu'au retrait

# On continue !



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

**La mobilisation a permis de gagner la bataille de la communication** : la majorité des Français rejette le projet de retraites par points, et veut conserver un système par répartition solidaire.

Incapable de convaincre et de mettre fin au mouvement pendant les fêtes, **le pouvoir choisit une posture jusqu'au-boutiste pour tenter de sauver son projet et imposer la liquidation de nos métiers en contrepartie d'une revalorisation en trompe-l'œil.**

## Un projet de moins en moins universel, de plus en plus brutal et injuste

- **Fébrilité.** La liste des secteurs et des professions qui seraient épargnées par la retraite par points ne cesse de s'allonger : le projet n'a plus rien d'universel.
- **Fuite en avant.** Il est désormais envisagé de mettre en place le système dès 2022, et non 2025, afin de rendre impossible toute remise en cause de la réforme en cas d'alternance politique.
- **Brutalité.** Volonté de créer un « âge d'équilibre » dès 2022, et porté progressivement à 64 ans en 2027 ... et qui évoluerait ensuite en fonction de l'espérance de vie ! L'âge moyen de départ à la retraite serait bien supérieur à 65 ans très rapidement, et ne ferait qu'augmenter !

### Des milliards et des bobards

- **Embrouille.** Le gouvernement est incapable de chiffrer l'augmentation nécessaire pour garantir aux enseignant-es le même niveau de pension que dans le système actuel.
- **Arnaque.** Pour rattraper le quasi-blocage du point d'indice, il faudrait mettre sur la table ... 7 milliards tout de suite !
- **Entourloupe.** Pour maintenir notre pouvoir d'achat avec le niveau d'inflation actuel, 14 milliards devraient être consacrés à la revalorisation du point d'indice d'ici 2037.
- **Escroquerie.** JM Blanquer, lui, nous en promet 10 sur 17 ans, pour solde de tout compte, contre la liquidation de nos métiers ... et en oubliant systématiquement les profs-docs, les PsyEn et les CPE ! *Rappel : le coût du PPCR et du -faible- dégel du point d'indice en 2016-17, c'est déjà 6.91 milliards sur 4 ans !*

### Créer l'enseignant du XXIème siècle ... Ou ubériser l'Éducation Nationale ?

- « **Innover** » pour casser nos métiers et nos statuts : changement des règles d'affectation, formation continue pendant les vacances, annualisation des obligations de service, modulation des obligations de service en fonction de l'ancienneté, primes « au mérite » heures supplémentaires, augmentation du recours aux contractuels : **une fausse revalorisation contre une véritable régression professionnelle !**

### Nos revendications

-Maintien du système par répartition à prestations définies, et du Code des pensions civiles et militaires.  
-La retraite à taux plein 60 ans pour tout-es,  
-pour cela, une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans,  
-la prise en compte des années d'études et de l'entrée tardive dans nos métiers.  
-La revalorisation immédiate et sans contre-partie du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires avec une refonte des grilles.  
-Des créations d'emplois statutaires, et un plan de titularisation des contractuels.  
-Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial, et donc l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

# Toutes et tous en grève le 9 janvier !

# Retraites :

# Jusqu'au retrait

# On continue !

snés  
fsu

Le SNES, pour agir ensemble

U.  
F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

**La mobilisation a permis de gagner la bataille de la communication** : la majorité des Français rejette le projet de retraites par points, et veut conserver un système par répartition solidaire.

Incapable de convaincre et de mettre fin au mouvement pendant les fêtes, **le pouvoir choisit une posture jusqu'au-boutiste pour tenter de sauver son projet et imposer la liquidation de nos métiers en contrepartie d'une revalorisation en trompe-l'œil.**

## Un projet de moins en moins universel, de plus en plus brutal et injuste

- **Fébrilité.** La liste des secteurs et des professions qui seraient épargnées par la retraite par points ne cesse de s'allonger : le projet n'a plus rien d'universel.
- **Fuite en avant.** Il est désormais envisagé de mettre en place le système dès 2022, et non 2025, afin de rendre impossible toute remise en cause de la réforme en cas d'alternance politique.
- **Brutalité.** Volonté de créer un « âge d'équilibre » dès 2022, et porté progressivement à 64 ans en 2027 ... et qui évoluerait ensuite en fonction de l'espérance de vie ! L'âge moyen de départ à la retraite serait bien supérieur à 65 ans très rapidement, et ne ferait qu'augmenter !

### Des milliards et des bobards

- **Embrouille.** Le gouvernement est incapable de chiffrer l'augmentation nécessaire pour garantir aux enseignant-es le même niveau de pension que dans le système actuel.
- **Arnaque.** Pour rattraper le quasi-blocage du point d'indice, il faudrait mettre sur la table ... 7 milliards tout de suite !
- **Entourloupe.** Pour maintenir notre pouvoir d'achat avec le niveau d'inflation actuel, 14 milliards devraient être consacrés à la revalorisation du point d'indice d'ici 2037.
- **Escroquerie.** JM Blanquer, lui, nous en promet 10 sur 17 ans, pour solde de tout compte, contre la liquidation de nos métiers ... et en oubliant systématiquement les profs-docs, les PsyEn et les CPE ! *Rappel : le coût du PPCR et du -faible- dégel du point d'indice en 2016-17, c'est déjà 6.91 milliards sur 4 ans !*

### Créer l'enseignant du XXIème siècle ... Ou ubériser l'Éducation Nationale ?

- « **Innover** » pour casser nos métiers et nos statuts : changement des règles d'affectation, formation continue pendant les vacances, annualisation des obligations de service, modulation des obligations de service en fonction de l'ancienneté, primes « au mérite » heures supplémentaires, augmentation du recours aux contractuels : **une fausse revalorisation contre une véritable régression professionnelle !**

### Nos revendications

-Maintien du système par répartition à prestations définies, et du Code des pensions civiles et militaires.  
-La retraite à taux plein 60 ans pour tout-es,  
-pour cela, une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans,  
-la prise en compte des années d'études et de l'entrée tardive dans nos métiers.  
-La revalorisation immédiate et sans contre-partie du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires avec une refonte des grilles.  
-Des créations d'emplois statutaires, et un plan de titularisation des contractuels.  
-Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial, et donc l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

# Toutes et tous en grève le 9 janvier !